

## ACCÈS À INTERNET. Tous connectés en 2030 ?

La zone blanche - là où la connexion à Internet est impossible, faute de réseau - est un réel handicap pour les zones rurales qui y perdent leur dynamisme et leur vitalité économique. Pour y répondre, le Moulin d'Ecalles lance de longs travaux dès 2016.

Internet en milieu rural : les relations entre les deux ne sont pas toujours florissantes. Sur le territoire de la communauté de communes du Moulin-d'Ecalles, on en sait quelque chose, puisque de grandes disparités y règnent. Buchy, où les trois opérateurs sont présents, connaît un niveau satisfaisant de réseau, la Rue-Saint-Pierre est équipée de la fibre optique ; En d'autres lieux, c'est parfois plus compliqué, soit que la couverture soit incomplète, soit qu'elle soit inexistante : on se trouve alors dans cette fameuse zone blanche où rien ne passe. Le sud de la communauté de communes est moins bien desservi. C'est contre ces disparités que la communauté de communes a l'intention de lutter, en engageant des travaux sur le long terme.

### Ville et campagne : pas le même combat...

La première bonne nouvelle, en effet, c'est la volonté politique des élus de la communauté de communes du Moulin d'Ecalles de résoudre le problème de la fracture numérique. « Il a d'abord fallu que nous prenions cette compétence légale », explique Patrick Chauvet, président de l'intercommunalité, qui a décidé d'adhérer au syndicat mixte Seine-Maritime Numérique. Pour les élus d'un secteur rural, il est toujours plus difficile de faire face aux zones blanches que pour leurs collègues des zones urbaines. C'est un point qui, pour Patrick Chauvet, représente une sévère injustice : « Je regrette beaucoup cette différence entre le monde rural et le monde urbain. Dans le monde urbain,

les opérateurs équipent le territoire sur leurs deniers, car ils sont sûrs d'avoir la rentabilité en bout de ligne. Dans le monde rural, il faut trouver de l'argent public... » Et pas qu'un petit peu, puisque les chantiers qui s'annoncent pour équiper le territoire de la communauté de communes seront longs et coûteux. Il s'agit cependant d'une vraie nécessité, et l'accès à Internet n'est pas seulement une question de confort pour les habitants de ces communes rurales mal ou non desservies. Il y va du dynamisme du territoire, de son attractivité, de sa viabilité économique. « Le numérique, de nos jours, c'est les entreprises, c'est l'emploi de proximité... Même l'agriculture, aujourd'hui, a besoin du numérique au quotidien. Et aujourd'hui, la question



Patrick Chauvet : « Le bout du bout, c'est 2030 »



Dans certains lieux autour de Buchy, inutile de chercher à vous connecter...

de la couverture numérique est celle de la pérennisation des entreprises ». Rien de plus dur, en effet, que de voir une entreprise déménager parce que l'absence d'Internet ne lui permet ni de travailler, ni d'exister.

### Une action en trois temps

Le plan de la com'com se déroule en trois temps. 1°, construction d'un réseau de collecte du très haut débit. 2°, montée en débit. S'agissant de cette seconde phase, des travaux seront réalisés dès 2016 pour un coût de 280 000 euros. 3°, le temps qui intéresse le plus les particuliers comme les entreprises, à savoir la desserte optique des foyers. Celle-ci se fera à partir de 2020, pour un nombre

de prises évalué à 6600, et un coût estimé à 1 400 000 euros. Le département participera au financement de cet équipement. « Le bout du bout, souligne Patrick Chauvet, c'est 2013, si on reste dans les techniques qu'on connaît ». Les technologies évoluent en effet ; et 2030, c'est loin. Cependant, « les spécialistes disent que la fibre restera le moyen de transmission le plus efficace », dit encore le président. Durant les cinq premières années, 150 kilomètres de réseau structurant seront à construire sur le territoire. Il s'agit de proposer à 30 000 foyers des solutions de montée en débit, et de raccorder 70 400 foyers à la fibre optique. « La priorité sera donnée aux zones d'activité économique,

aux pôles de santé, aux lieux scolaires... »

Est-ce à dire qu'en 2013, tous les habitants de l'actuelle communauté de communes du Moulin d'Ecalles seront connectés, et que la technologie aura dépassé toutes les impossibilités qui empêchent actuellement son déploiement ? Pas forcément ; « il restera des endroits très compliqués », concède Patrick Chauvet. Mais à mesure que le sujet avance, la zone blanche recule.

Jean-Marc Donnaes